

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle FORCE OUVRIERE

Déclaration liminaire CDEN 33 du 7 novembre 2025

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Nous nous retrouvons donc pour certains d'entre nous en CDEN quelques heures après un CSASD bilan express. Peut-être doit-il y avoir un effet de mode en ces temps de fast fashion mais nous n'y céderons pas. Comme nous ne céderons pas M.le DASEN à vos exaspérations sur le contenu de nos déclarations préalables : soyez rassuré, nous pourrons faire plus court mais nous ne cesserons de parler politique et des décisions de notre gouvernement.

Quand vous agitez le paravent du National et du ministère pour justifier chacune de vos décisions dégradantes (création des PAS, fusion des ZIL/BD), vous vous dédouanez de ces décisions gouvernementales en Gironde. Nous sommes ici en CDEN, CDSASD, FS, GT peu importe, pour nos collègues, pas pour vous. Nos déclarations et nos votes sont pour eux, pas pour vous.

Quelques mots sur la Gironde donc où les conditions de travail se dégradent mais alors quand vous pointez le plus fort vivier de remplaçants en Gironde et le plus mauvais taux de remplacements qui visez-vous ? Etonnant quand vous-même refusez de donner les chiffres du non-remplacement pour en éviter les mauvaises interprétations... Les conditions de travail se dégradent comme dans l'école Elsa Triolet où les effectifs explosent mais l'adaptation en cours d'année devient la seule réponse et en même temps une obligation de service pour les enseignants... quant au collège de Lacanau, jeune collège en lambeau, quelles perspectives à annoncer pour redonner un peu d'espoir à ses usagers ?

Chose promise chose due, notre déclaration sera très courte mais nous finirons par vous réitérer la liste de nos revendications, en Gironde et partout en France :

- Augmentation des traitements sans contrepartie, 10% d'augmentation de la valeur du point d'indice tout de suite ! Puis un plan pour rattraper la perte de 31,5 % de la valeur du point d'indice. Transformation du PACTE en point d'indice pour tous les personnels avec un arrêt de la multitude de missions supplémentaires attribuées aux personnels ;
- Abandon de l'obligation d'être affilié à une mutuelle imposée dans le cadre de la protection sociale complémentaire ;
- Abandon du jour de carence et rétablissement à 100 % du traitement ;
- Abrogation de toutes les contre-réformes : du "choc des savoirs" du Bac Blanquer, de Parcoursup ;
- Création de tous les postes nécessaires d'enseignants pour diminuer le nombre d'élèves par classe (24 élèves maximum) mais aussi la création de postes d'AESH, d'AED, de CPE, de PsyEN ;
- Titularisation de tous les contractuels enseignants en CDI qui le souhaitent ;
- Mise en place d'un statut de fonctionnaire pour les AESH et les AED
- Abandon de l'acte 2 de l'école inclusive, des PIAL et des PAS ;
- Fonds publics à l'école publique et fonds privés à l'école privée.

- Abrogation de la réforme des retraites : retour à 60 ans de l'âge de départ à la retraite avec 37.5 annuités de cotisation ! Augmentation des pensions et des retraites ! Maintien du code des pensions civiles et militaires et le calcul du montant de la pension sur les 6 derniers mois à hauteur de 75 % du dernier traitement indiciaire brut.

Abrogation de la réforme des retraites dont vous ne voulez pas entendre parler en Gironde, mais vos personnels girondins ne parlent que de ça.

Frédéric Fernandez, Camille Tastet, Reynald Di Ranzo, Frédéric Abramson, Florence Teixier et Christophe Grimaux pour la FNEC FP FO 33